

Informations générales

Vacance de poste

Délégué régional académique adjoint ou déléguée régionale académique adjointe à la recherche et à l'innovation à temps partiel susceptible d'être vacant

NOR : ESRR2118251V

avis

MESRI - DGRI SITTAR C4

Est déclaré susceptible d'être vacant au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, l'emploi de délégué régional académique adjoint à la recherche et à l'innovation pour la région Centre-Val de Loire à compter du 1er juillet 2021.

Le titulaire de cet emploi exercera ses fonctions sous l'autorité du délégué régional académique à la recherche et à l'innovation pour la région Centre-Val de Loire, lui-même placé sous l'autorité hiérarchique de la rectrice et sous l'autorité fonctionnelle de la préfète.

Pour exercer ces fonctions, le titulaire devra justifier d'une solide expérience professionnelle dans les domaines de la recherche et de l'innovation, et d'une bonne connaissance des politiques publiques correspondantes. Il devra appartenir à un corps de la fonction publique de catégorie A, fonctionnaire ou assimilé, ou être officier ou agent contractuel d'un niveau équivalent. Il sera nommé par la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation pour une durée de trois ans, renouvelable une fois.

Les compétences et savoir-faire recherchés portent sur la bonne connaissance des enjeux, contraintes et partenariats de la recherche et de la R&D, le sens des relations humaines, la capacité à impulser des réseaux de partenaires scientifiques et économiques ou à s'insérer en leur sein, l'aptitude à animer des réunions de travail en situation complexe et à travailler en équipe, la capacité d'écoute, de conseil, d'analyse et de prise de décision ainsi que la capacité à développer une vision stratégique.

Le titulaire de cet emploi aura notamment pour mission l'accompagnement de projets scientifiques et technologiques dans le domaine de la santé humaine et animale, le suivi du plan d'action concernant les programmes internationaux et européens ainsi que de la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI). Il sera appelé à représenter le délégué dans certaines instances. Le délégué adjoint exercera son activité à temps partiel à 60 %.

Le dossier de candidature sera constitué, d'une part, d'une lettre de motivation qui permette d'apprécier l'expérience du candidat dans l'administration de la recherche et sa capacité à établir des liens avec le monde socio-économique et, d'autre part, d'un curriculum vitae détaillé.

Conformément aux dispositions du décret n° 2020-1555 du 9 décembre 2020 relatif aux délégations régionales académiques à la recherche et à l'innovation, les candidatures doivent être transmises, dans un délai de quinze jours à compter de la publication du présent avis au Bulletin officiel des ministères chargés de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, soit par courrier (la date du cachet de la poste faisant foi) au recteur de région académique Centre-Val de Loire (rectorat de région académique Centre-Val de Loire, 21, rue Saint-Étienne, 45043 Orléans Cedex 1), soit par messagerie électronique aux adresses mentionnées plus bas.

Tous renseignements sont disponibles au rectorat de région académique Centre-Val de Loire (ce.recteur@ac-orleans-tours.fr) ou au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (01 55 55 62 23, ai-huynh.van@recherche.gouv.fr).